

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **26 (1918)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

bunaux était la Cour de l'official; elle jugeait selon le droit canonique, et sa procédure a laissé des traces dans les lois de Berne et même dans le code civil vaudois. Les avocats formaient une confrérie placée sous le patronage de saint Nicolas. M. Reymond énumère les devoirs soit professionnels, soit religieux qui liaient les membres de la confrérie : défense des intérêts de l'Eglise, fréquentation régulière de la messe, obligation d'assister aux funérailles d'un confrère et de faire dire des messes pour le repos de son âme. La finance d'entrée variait de 150 à 200 francs de notre monnaie. Tel qu'il est, ce règlement présente, à côté de particularités dues à l'époque, des traits généraux qui montrent que, malgré les siècles, les hommes changent peu et restent, pour leur bonheur ou leur malheur, semblables à eux-mêmes.

M. le Président, après avoir remercié les conférenciers auxquels l'assemblée avait déjà manifesté son plaisir par des applaudissements nourris, lève la séance à 4 heures.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

— La Société du Musée, à Payerne, a publié dernièrement au sujet de l'église *abbatiale*, une notice à l'usage des touristes et surtout du grand public qui aime à être renseigné rapidement et exactement sur l'histoire de cet édifice remarquable et sur ses particularités architecturales et archéologiques. Cette élégante petite brochure renferme une notice historique de M. Maxime Reymond, accompagnée d'un plan et d'une vue et un guide sommaire pour la visite du monument, par M. Bosset, architecte. Nous signalons volontiers cette publication qui renferme dans une douzaine de pages tout ce qu'il est essentiel de connaître sur l'abbatiale de Payerne.

*La Chapelle et le Cimetière de La Praz*, par F.-Raoul Campiche, archiviste.

Sous ce titre le *Messenger Paroissial* de Mont-la-Ville (année 1917, nos 9, 10 et 11; 1918 n° 1) a publié une notice qui démontre que l'une et l'autre remontent au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle.

---